GROUPE pour la construction du Parti et de l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément à CPS n°64 - 10 mars 2016

Site web: http://socialisme.free.fr

CPS communique:

RÉFORME DES MASTERS:

INTERVENTION D'UN MILITANT DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE (UNEF) À L'AG DE GRENOBLE, PRÉPARATOIRE AU CONGRÈS NATIONAL DE CETTE ORGANISATION

« Mon intervention s'articulera autour de 3 points :

- Le BN de l'UNEF doit prendre position contre la réforme des Masters
- Il doit organiser le combat pour empêcher l'application de la réforme
- Il doit pour cela prendre contact avec les syndicats des personnels de l'université.

Le BN de l'UNEF doit prendre position contre la réforme des Masters!

Il est incroyable et inadmissible que le BN n'ait à ce jour toujours pas pris position en condamnant formellement la réforme des Masters.

Depuis le début de l'année, nous nous sommes échinés à faire prendre position notre section et à la faire relayer au BN pour organiser le combat national contre cette réforme, mais les relais du BN dans notre CAGE ont mis la dernière énergie à nous en empêcher.

Au lieu de cela, après avoir tout fait pour que la loi passe sans aucune embûche tendue par les étudiants, ils nous ont sommé de diffuser un tract des plus culotté, dans lequel non seulement à aucun moment la loi n'est condamnée mais où au contraire notre BN s'arroge tous les lauriers en indiquant effrontément « le droit à la poursuite d'étude : acquis par ton syndicat ».

Nous avons démontré à maintes reprises en quoi ce soit-disant droit ne constituait en aucun cas une garantie (d'ailleurs ses modalités sont à ce jour toujours aussi floues), et surtout en quoi il n'altérait en rien la violence de l'attaque portée par le gouvernement contre les étudiants.

Nous avons sans cesse répété que cette loi, en plus de son caractère destructeur immédiat, en brisant le tabou de la sélection généralisée à l'université, préparait d'autres attaques et ouvrait un boulevard pour l'instauration d'un enseignement supérieur toujours plus sélectif.

Et en effet, la sélection à l'entrée en Master à peine légalisée, la Conférence des Présidents d'Université a indiqué lors de son congrès annuel qui s'est tenu début mars qu'elle a d'ores et déjà en ligne de mire son extension à la licence!

Il est plus que temps que le Bureau National de notre syndicat prenne une position formelle en condamnant la réforme et en réclamant son abrogation pour endiguer la casse réglée de l'université à laquelle sont en train en train de s'adonner le gouvernement et les directions d'université.

Il doit organiser le combat pour empêcher l'application de la réforme

A ce jour, le combat contre la réforme passe par le combat contre son application.

Notre syndicat a laissé passer l'occasion de s'élever contre les remontées des capacités d'accueil qui constituait la 1ère étape dans la mise en place de la sélection. Au contraire, notre ancien suivi Sébastien Ramage, membre du BN, s'est même félicité du fait qu'elles correspondent selon lui *grosso modo* aux anciens effectifs de chaque formation (comprendre : la réforme ne change rien, alors pourquoi gaspiller tant d'énergie à la combattre ?)!!

Mais pour l'instant rien n'est gravé dans le marbre, et tant que les étudiants de L3 ne se seront pas vu notifié leur refus d'être admis dans le Master de leur choix, il sera encore temps de combattre contre la mise en place de cette sélection.

Cela pose la question de la participation aux instances de décision où sera décidée l'application de la réforme.

Allons-nous accepter de siéger aux CA et autres CFVU où seront tranquillement discutées les modalités de mise en place de la réforme ? Allons-nous faire croire que nous pourrions arriver à un compromis avec les présidences d'université qui rendrait la sélection plus acceptable ?

Les présidences d'université ont une mission : assurer la gestion de leur établissement dans un cadre budgétaire toujours plus précaire.

Ainsi, la présidente de l'UGA Lise DUMASY s'est récemment fendue d'une lettre adressée aux professeurs d'université expliquant l'état désastreux des finances de notre campus. Elle y explique la nécessité d'un retour à l'équilibre. Ce dernier ne pourra être obtenu que par une politique d'austérité et dégradation des conditions de travail et d'apprentissage des personnels et des étudiants, et en premier lieu la mise en place d'une sélection drastique pour limiter les effectifs.

C'est bien le strict minimum de montrer notre désolidarisation de cette politique et notre volonté de la combattre en ne siégeant pas aux instances dans lesquelles nous participons à son application.

Cette politique de participation conduite par notre syndicat a bien montré à l'occasion des dernières élections CROUS qu'elle n'intéressait en aucun cas les étudiants, elle a montré qu'elle n'intéressait pas non plus les militants qui désertent peu à peu notre syndicat. Elle conduit à l'assimilation par les étudiants de l'UNEF avec les instances dirigeantes et permet aux présidences d'université et au gouvernement de nous mettre hors-combat dès le départ en nous associant à leur casse de l'université, par le biais de « négociations » et de « compromis ». Elle doit être stoppée.

En résumé, notre Bureau National doit organiser le combat national contre l'application de la réforme suivant le mot d'ordre « Pas une fac ne doit appliquer la sélection », en commençant par appeler au boycott des CA où la mise en place de cette sélection sera à l'ordre du jour.

Il doit pour cela prendre contact avec les syndicats des personnels de l'université

Le combat contre la réforme des Masters ne concerne pas uniquement les étudiants mais également les professeurs d'université.

Ainsi le combat fait rage au sein du Snesup (FSU), également signataire de l'accord du 4 octobre 2016. En témoigne, un appel de la commission administrative du Snesup du 9 février dernier appelait les élu-e-s dans les conseils centraux à ne pas voter de capacité d'accueil.

Notre syndicat doit s'adresser aux syndicats des personnels, et en 1er lieu au Snesup, syndicat majoritaire parmi les professeurs d'université, pour organiser à leur côté le combat contre la sélection à l'université.

En accord avec ces éléments, je soumets au vote de l'AG la motion suivante. »

L'AG de l'UNEF Grenoble, réunie en Congrès local le 8 mars 2017, s'adresse au Congrès national pour :

- Qu'il prenne formellement position contre la réforme qui légalise l'instauration de la sélection en Master,
- Qu'il organise le combat national pour empêcher l'application de cette réforme, en commençant par le boycott des conseils d'administration lors desquels cette application sera décidée.
- Qu'il s'adresse aux syndicats des enseignants des université (Snesup) afin d'organiser avec le combat contre cette réforme.

Résultat du vote : 7 pour, 48 contre, 6 abstentions, 2 NPPV

À noter : le vice-président, qui a voté contre, avait 45 procurations... ; en ne comptant que les présents, la motion était adoptée !

Prenez contact !